

## Des polluants toxiques détectés dans l'eau du robinet distribuée dans des communes près de Rennes

Glen RECOURT.

**Un rapport de 2024 révèle des taux de contamination importants aux polluants éternels de l'eau du robinet fournie par l'usine du Rheu pour les habitants des communes de Chavagne et Mordelles (Ille-et-Vilaine). Eau du bassin rennais, qui produit l'eau de toute la métropole rennaise et qui est à l'origine de cette enquête, a immédiatement pris des mesures. Même si rien ne l'y oblige.**

Dans l'ensemble des plans d'eau autour des étangs d'Apigné au sud de Rennes (Ille-et-Vilaine), le sol est extrêmement poreux. L'eau circule. Comme les pollutions. Les analyses menées en 2024 par Eau du bassin rennais montrent que la nappe phréatique est touchée par une contamination importante à ce [qu'on appelle les « polluants éternels »](#), substances toxiques pour la santé (*lire en bas de l'article*). Les déchets enfouis dans ce secteur pendant des décennies sont en cause.

L'eau du robinet de Chavagne et Mordelles

C'est dans ces eaux souterraines que l'usine de Lillion-Bougrières située au Rheu, l'une des douze usines de potabilisation d'Eau du bassin rennais, puise pour alimenter les robinets des communes de Chavagne (4 400 habitants) et Mordelles (7 700 habitants).

Malgré l'utilisation déjà importante de charbon actif pour lutter contre les résidus de pesticides notamment, l'enquête de 2024 fait état de contaminations dans les trois forages utilisés. Les taux sont supérieurs à la limite - le seuil de qualité - que la loi imposera de respecter à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026. Le cumul des vingt substances les plus importantes et toxiques ne devra pas dépasser 100 nanogrammes par litre (Ng/l) d'eau potable. Là, en mars 2024, un prélèvement atteint les 150.

**« Dès que nous avons eu connaissance de cela, nous avons immédiatement renouvelé les filtres et le taux de contamination a baissé, fait savoir le directeur d'Eau du bassin rennais, Laurent Généau. *Seulement nous avons constaté qu'au fil des mois les concentrations de polluants sont très vite remontées car le charbon sature trop. On a dû s'adapter : jusqu'à maintenant, pour les autres polluants, nous devons changer les filtres tous les 10 à 12 mois. Ce sera désormais tous les 2,5 mois.* »** Seul moyen de contenir cette pollution et de rester sous le futur seuil réglementaire.

Un million de m<sup>3</sup> par an touchés

Eau du bassin rennais a pris conscience de cette contamination de l'eau potable qu'en février 2024 avec les premiers résultats de l'enquête. Est-ce à penser qu'avant cette date, de l'eau contenant des concentrations importantes de PFAS a été distribuée ? Pendant des années ? L'usine date de 1966 et délivre 1 million de m<sup>3</sup> par an sur les 26 millions fournis au total. À ces questions, Laurent Généau ne peut que lever les sourcils navrés en guise de

réponse. Le risque sanitaire lié à l'ingestion d'une eau contaminée est, faute d'étude approfondie, encore inconnu.

Il faut rappeler que c'est de sa propre initiative que le syndicat a mené ces recherches et pris les devants. À ce jour, il pourrait tout à fait continuer de distribuer cette eau contaminée. La loi n'impose des contrôles qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Eau du bassin rennais a fait le choix d'anticiper mais cela a un coût. Pour l'usine de Lillion, la facture de charbon actif était avant cette découverte de 25 000 € par an. Elle sera désormais de 120 000 €.

L'hypothèse d'arrêter de pomper dans cette zone a-t-elle été envisagée ? « *Notre stratégie est de ne jamais abandonner une ressource tout simplement car, à cause du réchauffement climatique, nous avons un vrai problème quantitatif d'eau.* »

Polluants éternels : de quoi parle-t-on ?

Résistants à la chaleur, antiadhésifs et imperméabilisants : les propriétés des per et polyfluoroalkylées (PFAS) sont prodigieuses. Dès les années 1950, l'industrie en met un peu partout et en grande quantité. Ces PFAS, leur petit nom, servent autant à la fabrication de cosmétiques comme un rouge à lèvres, que pour des emballages alimentaires, des vêtements ou encore dans les poêles en téflon. Leur toxicité n'est connue que depuis quelques années. Les effets sur le système immunitaire des enfants sont établis. Les effets sur la reproduction ou l'augmentation de certains cancers comme ceux des reins ou des testicules, sont suspectés. Le problème est immense d'autant plus que ces 4 000 molécules connues sont dites « *extrêmement stables.* » Leur durée de vie dans l'environnement est très longue. Voilà pourquoi ces PFAS sont qualifiés de polluants éternels.